

# “Cabinettard”, un emploi précaire !

## Il suffit d'un simple arrêté pour qu'un ministre engage ou se défasse d'un collaborateur

**A** l'heure où les partis politiques et les ministres fraîchement nommés en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles commencent à mettre en place leurs cabinets ministériels, nous avons voulu en savoir plus sur le statut de ceux qui, durant cinq ans, accompagneront leur ministre dans cette vie un peu folle. On a coutume de les appeler peut-être un peu péjorativement, les “cabinettards”. “C'est un métier précaire”, précise anonymement un ancien collaborateur d'un cabinet socialiste.

Les collaborateurs d'un cabinet ne disposent, en effet, d'aucun contrat de travail. Ils sont nommés par arrêté ministériel et démis de la même manière selon la volonté de leur employeur de ministre.

Il en va ainsi pour l'ensemble des collaborateurs engagés au titre de conseiller. L'arrêté ministériel qui les nomme précise également le montant de leur salaire : “Et puis c'est tout, l'essentiel tient en trois lignes”, ajoute un ancien “cabinettard”. Pour les chefs de cabinet, la procédure est très légèrement différente. Ils sont, en fait, nommés par l'ensemble du gouvernement via le premier arrêté du gouvernement nouvellement formé. Ils ne disposent pas non plus d'un contrat de travail en bonne et due forme.

### Un salaire négocié

Quant au salaire octroyé à chaque membre du cabinet, il n'existe pas non plus de barème. Le candidat “cabinettard” est amené à négocier directement son salaire avec le ministre ou avec un collaborateur déjà engagé.

En début de législature, le ministre dispose d'une enveloppe budgétaire et d'un nombre de collaborateurs déterminé. A lui d'utiliser au mieux son enveloppe. “C'est pour cela aussi que les cabinets font appel à des fonctionnaires détachés de l'administration. Comme leur salaire est payé par l'administration, le ministre leur octroie une prime de cabinet”. Une manière de faire qui permet de payer un peu mieux les collaborateurs venus d'autres horizons.

Au niveau des avantages qui sont octroyés aux collaborateurs ministériels,

un chef de cabinet dispose d'une voiture avec chauffeur, comme le ministre. Certains chefs de cabinet adjoints disposent également d'un véhicule, mais c'est manifestement loin d'être la norme. En Wallonie, certains porte-paroles ont également un véhicule mis à leur disposition. Chaque collaborateur a également droit à des jours de congé (deux par mois et les jours fériés) ainsi que d'un pécule de vacances et d'une prime de fin d'année.

En Wallonie et en Fédération Wallo-

- En Wallonie, en Fédération Wallonie-Bruxelles et à Bruxelles, la mise en place des cabinets ministériels est en cours de réalisation.

- Les “Cabinettards” ne disposent pas d'un contrat de travail.

- Certains partis recasent plus que d'autres.

nie-Bruxelles, un service nommé le SePAC (Secrétariat pour l'Aide à la gestion et au Contrôle internes des Cabinets) a même été créé, il emploie 18 personnes. “En résumé, le SePAC joue un rôle de secrétariat social auprès des cabinets. Nous faisons un contrôle légistique des arrêtés de détachement et de nomination, nous payons les salaires et nous envoyons les C4. Car même s'ils ne disposent pas d'un contrat de travail, un C4 est une obligation sociale. Il est nécessaire pour s'inscrire au chômage”, explique Alain Heusicom, conseiller au SePAC.

Stéphane Tassin

**En début de législature, le ministre dispose d'une enveloppe budgétaire et d'un nombre de collaborateurs déterminé. A lui d'utiliser au mieux son enveloppe.**

## L'art du recasage des "cabinettards" dans chaque parti

Lorsqu'on a travaillé durant quatre (précédemment au fédéral) ou cinq ans dans un cabinet ministériel, on peut, du jour au lendemain, se retrouver à chercher un nouvel emploi. Celui ou celle qui se retrouve dans cette situation bénéficie d'une allocation forfaitaire de départ qui dépend de l'ancienneté et qui correspond au salaire précédemment touché. Les mieux lotis peuvent toucher durant cinq mois leur dernier salaire. Le temps pour eux de retrouver un emploi ou d'être recasé dans un cabinet.

En Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, où règne désormais une coalition PS-CDH, certains "cabinettards" voient l'avenir avec sérénité. Certaines compétences restent dans le giron du même parti, ceux qui durant cinq ans ont œuvré dans cette matière peuvent espérer rempiler pour les cinq années qui viennent. Au PS, vu le nombre de ministres, un grand nombre d'anciens collaborateurs devraient continuer leur travail. Ceux qui occupent encore des fonctions dans les cabinets au

niveau fédéral en affaires courantes, peuvent même espérer retrouver de l'embauche dans les cabinets régionaux et communautaires. L'argument est également valable pour le CDH dans une moindre mesure.

Si un ministre quitte un niveau de pouvoir pour un autre, certains membres du staff, comme les secrétaires, peuvent espérer suivre leur ministre. Même chose pour les porte-paroles.

Les collaborateurs qui viennent de l'administration retournent d'où ils viennent. Mais c'est au PS, un parti qui dispose de très nombreux relais dans l'administration et ailleurs, qu'il est le plus facile de retrouver un emploi après une expérience au sein d'un cabinet. D'autres vieux serveurs préfèrent à un moment (souvent en fin de législature) être affectés à une fonction prestigieuse et plus stable dans une administration ou dans un OIP (Organisme d'intérêt public), avec très souvent un examen à passer.

Du côté du MR, avec l'espérance de voir se mettre en place une coalition de type "suédoise", on s'attend à devoir constituer un

grand nombre de cabinets. C'est pour cette raison que le parti organisait il y a quelques semaines, un examen de recrutement de grande ampleur.

### Chez Ecolo, on ne recase pas

Par contre, du côté des Ecolos, battus sèchement aux dernières élections, la situation est tout autre. Ne disposant d'aucun cabinet ministériel et ayant vu ses moyens fondre de manière importante, comment pourrait-il en être autrement ? Et puis, le parti ayant pris pour habitude de ne pas recaser ses collaborateurs, la plupart retournent dans le secteur privé. On se souvient d'ailleurs d'un ancien ministre devenu, après un passage au chômage, directeur d'école.

S.Ta.

# 800

### COLLABORATEURS

Alain Heusicom, conseiller au SePAC, estime que sous la précédente législature en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, il y avait 800 "cabinettards". 60 % étaient en Wallonie.

## Les belles et moins belles adresses des ministres wallons

En Wallonie, le début de la précédente législature (2009-2014) avait vu les ministres Nolle (Ecolo) et Marcourt (PS) se chamailler pour occuper l'ancien Couvent des Célestines (transformé en cabinet ministériel). La bisbrouille avait marqué de manière négative le début de la législature.

Cette fois, les différentes adresses ont été attribuées aux ministres sans véritable heurt, semble-t-il. Si Paul Magnette (PS) occupera sans surprise l'Elysette, siège de la ministre-présidente, installée à Jambes en bord de Meuse (rue Mazy), les autres cabinets ont été répartis entre le PS et le CDH. Le fameux bâtiment des Célestines (Place des Célestines), au centre-ville, sera désormais occupé par Maxime Prévot, bourgmestre empêché de la capitale wallonne et désormais vice-président du Gouvernement wallon. Il succédera ainsi à Jean-Marc Nolle (Ecolo), Jean-Claude Marcourt (PS), Michel Foret (MR) et

Guy Lutgen (PSC). L'ancien Couvent des Célestines est assurément l'un des plus beaux cabinets accueillant un ministre wallon.

### Furlan aux Moulins de Beez

L'autre vice-président du Gouvernement wallon, Jean-Claude Marcourt, restera à Jambes rue Keffer où il avait succédé à Michel Daerden (PS). Le bâtiment est moins charmant que celui de son collègue vice-président. Paul Furlan (PS) reste aux Moulins de Beez en bord de Meuse, où il a pris la place en 2009 de Philippe Courard (PS) qui avait lui-même succédé à Marie Arena (PS). Les charmes de cet ancien bâtiment industriel restauré au début des années 2000 ne sont plus discutés.

Carlo Di Antonio (CDH) conserve le siège de son cabinet à la chaussée de Louvain. Un bâtiment occupé précédemment par Benoît Lutgen (CDH). L'endroit avait été inauguré en fin de législature (2004-2009) par le socialiste José Happart. La salle de réunion de cette tour namuroise domine la capitale wallonne. La vue y est à couper le souffle.

Eliane Tillieux (PS) conserve ses bureaux à Jambes, rue des Brigades d'Irlande, précédemment occupés par Didier Donfut, Paul Magnette, Christiane Vienne (PS) et Thierry Detienne (Ecolo), lorsqu'ils s'occupaient

de l'action sociale.

Le nouveau ministre du budget, Christophe Lacroix (PS), occupera également le bâtiment de la rue des Brigades d'Irlande à Jambes où se sont installés avant lui, Philippe Henry (Ecolo), Marc Tarabella (PS) ou encore José Daras (Ecolo). Le bâtiment plutôt austère ne dispose pas d'un charme particulier.

Enfin, le nouveau ministre wallon de l'agriculture, René Collin (CDH), s'installe rue d'Harscamp, ancien repaire du ministre Antoine (CDH) et de Serge Kubla (MR) qui avait inauguré les lieux. Depuis que l'humidificateur à cigare du premier locataire a disparu, le bâtiment moderne a moins de charme.

S.Ta.